



École associée de  
**INSTITUT**  
**Mines-Télécom**

**université**  
**PARIS-SACLAY**

# Investissez dans les ingénieurs de demain

## TAXE D'APPRENTISSAGE 2018 (sur salaires 2017)

**L'ENSIIE est habilitée à percevoir la Taxe d'Apprentissage sur le barème : Catégorie B (hors-quota).**

Si vous souhaitez nous soutenir, mentionnez ENSIIE et le numéro UAI (RNE) dans la liste des reversements en indiquant le montant ou pourcentage affecté.

Afin de permettre un meilleur suivi, merci d'informer le Service des Relations Entreprises en nous retournant l'avis de versement ci-dessous (par fax : 01 69 36 73 27, courriel ou courrier)

<b>IMPORTANT</b>	<b>N° UAI (RNE) de l'ENSIIE : 0912266U</b> <b>DATE LIMITE DE VERSEMENT : 28 février 2018</b>
------------------	--

### AVIS DE VERSEMENT 2018

Montant du versement affecté à l'ENSIIE (catégorie B hors quota) .....

Nom de l'OCTA .....

Siret de votre entreprise.....

Responsable Taxe et/ou Personne à remercier : .....

Société : .....

Nom-Prénom : .....

Fonction : .....

Tel : ..... E-mail : .....

A quel titre versez vous la taxe d'apprentissage ? (cochez une ou plusieurs cases)

- accueil stagiaires     Recruteur de diplômés     Fournisseur     Parents     Diplômés     Partenaire